



**USA : NOUVELLES MESURES  
CONTRE LE BIO TERRORISME :**

A compter du 12/12/2003 la Food & Drug Administration (FDA) adopte une nouvelle réglementation qui oblige les entreprises qui fabriquent, emballent et/ou stockent les produits destinés à l'alimentation humaine et animale à s'enregistrer préalablement auprès de la FDA aux Etats Unis. Ces entreprises doivent également désigner un agent implanté sur le territoire américain. Cet enregistrement peut être réalisé par internet en se connectant sur le site [www.access.fda.gov](http://www.access.fda.gov). Toute entreprise concernée doit avoir procédé à son enregistrement d'ici le **12/12/2003**. Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site du FDA <http://www.fda.gov/oc/bioterrorism/bloact.html>

(Source Chronopost)